

Séance ordinaire du 2 mars 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi deux mars deux mille vingt et un à neuf heures quarante-trois, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-02-06

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 2 mars 2021.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

Le membre du comité exécutif Clément Genest quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

CE-2021-02-07

Approbation du procès-verbal des séances des 22 et 23 février 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 22 et 23 février 2021.

CE-2021-02-08

Embauche d'un contremaître aux usines et équipements en eau potable au Service de traitement des eaux Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2021-010](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur Roger Forgues, à compter du 9 mars 2021, au poste cadre, classe 3, échelon 10, de contremaître usines et équipements en eau potable au Service du traitement des eaux de la Direction de l'environnement et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis.

CE-2021-02-09

Entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale et à l'autorisation de travaux sur le lot 2 156 393 du cadastre du Québec à intervenir avec madame Isabelle Martineau (2302, chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision ENV-2021-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale et à l'autorisation de travaux sur le lot 2 156 393 du cadastre du Québec à intervenir avec madame Isabelle Martineau, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

CE-2021-02-10

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision INF-2021-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 130 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2021-004, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

CE-2021-02-11**Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité des mesures différentes du 9 décembre 2020**

Document d'aide à la décision INC-2021-006

Le procès-verbal de la rencontre du comité des mesures différentes tenue le mercredi 9 décembre 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-02-12**Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité des mesures différentes du 27 janvier 2021**

Document d'aide à la décision INC-2021-009

Le procès-verbal de la rencontre du comité des mesures différentes tenue le 27 janvier 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-02-13**Composition d'un comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le cadre du projet d'aménagement du parc de l'Anse-Benson**[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la liste des membres proposée et de mandater le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à titre de représentant des usagers et usagères de la Ville au sein du comité *ad hoc* pour la sélection d'une œuvre d'art public dans le cadre du projet d'aménagement du parc de l'Anse-Benson.

CE-2021-02-14**Crédits additionnels relatifs à des revenus reportés de l'entente de développement culturel 2018-2020**[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 128 073 \$ aux postes de dépenses de l'entente de développement culturel 2018-2020, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2021-005, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2021 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications.

CE-2021-02-15**Demande de crédits additionnels et aide financière à la Société de réadaptation et d'intégration communautaire**[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels au montant de 214\$ au poste indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-006.

Il est résolu en conséquence d'accorder une aide financière au montant de 214\$

à la Société de réadaptation et d'intégration communautaire, correspondant aux coûts de permis de construction et du certificat d'autorisation, tels qu'ils sont décrits à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-02-16

Abandon du processus d'adoption du Règlement RV-2020-20-82 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (agrandissement d'une sablière existante dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abandonner le processus d'adoption du Règlement RV-2020-20-82 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, qui a débuté par l'adoption du Projet de règlement par la résolution CV-2020-08-38.

CE-2021-02-17

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2021-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2021-039, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2021-02-18

Avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur les lots 6 244 705 et 6 404 188 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et modification de la résolution CE-2018-06-21 « Approbation du plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur le lot 6 109 765 du cadastre du Québec (secteur Saint Nicolas), entente à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. pour la réalisation de travaux municipaux, financement afférent, acquisition du lot 6 109 765 et autres du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ces lots »

[Document d'aide à la décision BP-2021-003](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur les lots 6 244 705 et 6 404 188 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Marc Lavoie, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2 544 de ses minutes, Développement l'Acquifère s.e.c. devant céder les lots 6 109 763 et

6 404 187 de ce cadastre à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;

- de conclure l'avenant à l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. concernant l'ouverture de la rue de l'Amont (secteur Saint-Nicolas), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BP-2021-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de modifier la résolution CE-2018-06-21 « Approbation du plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur le lot 6 109 765 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), entente à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. pour la réalisation de travaux municipaux, financement afférent, acquisition du lot 6 109 765 et autres du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ces lots » :
 - ✓ par la suppression du premier paragraphe du premier alinéa, considérant que ce dernier sera remplacé par le premier paragraphe du présent alinéa ci-devant;
 - ✓ par le remplacement, dans le troisième paragraphe du premier alinéa, des mots « du lot 6 109 763 » par les mots « des lots 6 109 763 et 6 404 187 »;
 - ✓ par le remplacement, dans le premier paragraphe du deuxième alinéa, des mots « les lots 6 109 765 et 6 109 766 » par les mots « des lots 6 244 705, 6 404 188 et 6 404 189 »;
 - ✓ par le remplacement, dans le deuxième paragraphe du deuxième alinéa, des mots « le lot 6 109 763 » par les mots « les lots 6 109 763 et 6 404 187 ».

CE-2021-02-19

Dépôt des listes de contrats au 13 octobre 2020

[Document d'aide à la décision APP-2021-012](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 13 octobre 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 13 octobre 2020 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 13 octobre 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} octobre au 13 octobre 2020, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2,

5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2021-02-20

Attribution du contrat pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout [Document d'aide à la décision APP-2021-025](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout (appel d'offres 2021-50-08), à Can-explore inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 193 495 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de douze mois, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-21

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles [Document d'aide à la décision APP-2021-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville (lot 1) (appel d'offres 2020-55-123), à Raymond Chabot gestion des risques et assurances inc., société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton et cie, s.e.n.c.r.l., pour une dépense estimée à 212 420 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-22

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie civil, mécanique et électrique (lot 2) relatifs à la conception et la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Pointe-Benson [Document d'aide à la décision APP-2021-028](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie civil, mécanique et électrique (lot 2) relatifs à la conception et la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Pointe-Benson (appel d'offres 2020-55-118), au Consortium cima+, s.e.n.c., et Groupe-conseil tda inc., pour une dépense estimée à 303 219 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-23

Attribution du contrat pour la fourniture du service de soudeuses ou soudeurs pour l'incinérateur [Document d'aide à la décision APP-2021-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture du service de soudeuses ou soudeurs pour l'incinérateur (appel d'offres 2021-50-06), à Construction caminus inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 195 845 \$, avant TPS et TVQ, pour une

durée de quatre ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-24

Abrogation de la résolution CE-2019-03-11 « Cession d'une servitude sur une partie du lot 4 966 575 du cadastre du Québec (rue des Arbrisseaux, secteur Sainte Hélène de Breakeyville) »

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-010](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2019-03-11 « Cession d'une servitude sur une partie du lot 4 966 575 du cadastre du Québec (rue des Arbrisseaux, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) ».

CE-2021-02-25

Financement de la dépense relative aux travaux de l'avenue Bégin (secteur Lévis, phase 2)

[Document d'aide à la décision GEN-2021-011](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de l'avenue Bégin (secteur Lévis, phase 2) au montant maximal de 5 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-97.

CE-2021-02-26

Adhésion à la *Charte Aliments pour tous!*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adhérer à la *Charte Aliments pour tous!*, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-010, et d'autoriser le maire à signer numériquement cette charte au nom de la Ville.

CE-2021-02-27

Financement de la dépense relative à la réfection des systèmes de synchronisation des fontaines du Quai Paquet

[Document d'aide à la décision GEN-BI-2021-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réfection des systèmes de synchronisation des fontaines du Quai Paquet au montant maximal de 130 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-94.

CE-2021-02-28

Modification de la résolution CV-2017-10-89 « Création du comité des finances de la Ville, désignations de membres du conseil de la Ville à ce comité et modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » »

[Document d'aide à la décision DG-2021-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution

CV-2017-10-89 « Création du comité des finances de la Ville, désignations de membres du conseil de la Ville à ce comité et modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » », par le remplacement de l'alinéa relatif au « Secrétaire », par le suivant :

« **Secrétaire**

Le trésorier agit à titre de secrétaire du comité. Il prépare les ordres du jour, donne les avis de convocation des séances, rédige les procès-verbaux des séances et s'acquitte de la correspondance.

En cas de vacance dans la charge de trésorier, ou d'absence, l'assistant-trésorier assume cette fonction. »

CE-2021-02-29

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2021-007](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-007, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-02-30

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 28.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
